

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1897

15 septembre 2010

SOMMAIRE

ATOS Invest	91010	Entreprise de Bois de Cheminée	91017
Aurios Investments S.à r.l.	91010	Europe Aciers S.à.r.l.	91031
BosstoBoss S.A.	91010	Eye 1 S.à r.l.	91033
Boyar Estates S.A.	91012	Fiduciaire Betzen Sàrl, Conseils Compta-	
Breakers Finance S.A.	91011	bles et Fiscaux	91018
BR Investissements	91010	Finorma S.A.	91018
Carlix S.A.	91012	FMC Finance II S.à r.l.	91031
Carlo Pazolini Participations S.à r.l.	91010	FMC Finance II S.à r.l.	91018
Catalyst Alpha 1 S.à r.l.	91013	Fronsack Invest S.A.	91031
Catalyst Alpha 3 S.à r.l.	91013	Galactic Holdings (Luxembourg) S.à.r.l. ..	91032
Catalyst Alpha 4 S.à r.l.	91013	Global Five Media International S.A.	91032
Catalyst Alpha 5 S.à r.l.	91013	Global Five Media International S.A.	91032
Catalyst EPF Luxembourg 2 S.à r.l.	91014	Gores Broadband (Luxembourg) S. à r.l.	
Ceratizit-Re	91012	91032
Cliffs International Lux I	91014	HV. Com International S.A.	91033
Cliffs International Lux II	91014	Idea AI S.à r.l.	91041
Clinlux S.A. Holding	91016	Immobilière Générale des Pays Bas S.A.	
Cloverleaf International Holdings S. à r.l.		91040
.....	91015	Imprimerie Albert LUX s.à r.l.	91043
Coiffure Dumont S.à r.l.	91012	Ingersoll-Rand Lux Roza	91044
Collection Finance Holding S.A.	91016	Ingersoll-Rand Worldwide Capital	91043
Collier Iberica I S.à r.l.	91015	Interma S.A.	91056
Col Scaramouche S.à r.l.	91012	Intuitiv S.A.	91056
Comalux SA	91016	Jackson, Jones & Cie S.e.n.c.	91056
Corallia	91017	Kommun Garanti Reinsurance S.A.	91014
Corporate Investments S.A.	91017	Mondi Services	91041
CPPL Lux 1	91017	Montnoir and Company Holding S.A.	91016
Creabilis S.A.	91013	Montnoir and Company S.A.	91016
Cressida S.à.r.l.	91011	SL II NXP S.à r.l.	91044
Cynara Holding S.à r.l.	91015	Spring Petroleum Investments Luxco 2 S.à	
Daligan	91011	r.l.	91019
Daligan	91011	Valartis Alternative Investment Manage-	
Daligan	91017	ment Company S.à r.l.	91041
Décoman 2 S.A.	91018		
DOV PHARMACEUTICAL Luxembourg			
S. à r.l.	91015		

ATOS Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2010098007/10.

(100109984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Aurios Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 136.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aurios Investments S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2010098008/11.

(100110087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

BosstoBoss S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3424 Bettembourg, 12, rue Paul Eyschen.

R.C.S. Luxembourg B 75.566.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juillet 2010.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2010098013/12.

(100110643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

BR Investissements, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 72.841.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 20 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098031/10.

(100109754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Carlo Pazolini Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 121.287.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 13 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098037/10.

(100110669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Breakers Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 112.364.

-
- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 2 décembre 2005, publié au Mémorial Recueil Spécial C n 487 du 7 mars 2006.
 - Statuts modifiés en date du 14 février 2006 par devant le même notaire, publié au Mémorial Recueil Spécial C n 1000 du 22 mai 2006.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société BREAKERS FINANCE S.A., tenue au siège social le 22 juillet 2010 que:

Les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les renouveler jusqu'en 2016, à savoir:

- aux postes d'administrateurs:

- * Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-LUXEMBOURG.
- * Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-LUXEMBOURG.
- * Monsieur Lionel CAPIAUX, employé privé, demeurant professionnellement à L-LUXEMBOURG.

- au poste de commissaire aux comptes:

- * REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 LUXEMBOURG, 223, Val Ste Croix.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2010098033/24.

(100110029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Cressida S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 134.101.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010098089/9.

(100109914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Daligan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 3A, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 113.059.

—

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010098098/10.

(100110106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Daligan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 3A, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 113.059.

—

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010098099/10.

(100110107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Boyar Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 81.300.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010098014/13.

(100109805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Carlix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 54.515.

—
Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2010098069/10.

(100109970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Ceratzit-Re, Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 101, route de Holzem.
R.C.S. Luxembourg B 61.860.

—
Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098072/10.

(100110001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Coiffure Dumont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 4-6, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 110.953.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098077/10.

(100109628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Col Scaramouche S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5423 Ersange, 7, route de Remich.
R.C.S. Luxembourg B 57.996.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098078/10.

(100109911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Catalyst Alpha 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 134.646.

L'adresse du gérant Michael Chidiac a changé et se trouve à présent au: 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098038/11.

(100109931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Catalyst Alpha 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 134.647.

L'adresse du gérant Michael Chidiac a changé et se trouve à présent au: 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098040/11.

(100109933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Catalyst Alpha 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 134.648.

L'adresse du gérant Michael Chidiac a changé et se trouve à présent au: 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098041/11.

(100109934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Catalyst Alpha 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 134.794.

L'adresse du gérant Michael Chidiac a changé et se trouve à présent au: 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098042/11.

(100109935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Creabilis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 143.397.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098056/10.

(100109976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Cliffs International Lux I, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 33.092.466,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.854.

—
Par résolutions prises en date du 24 mai 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de George W. Hawk, avec adresse professionnelle au 1100, Superior Avenue, 44114 Cleveland, Ohio, Etats-Unis de son mandat de gérant avec effet au 3 mai 2010

2. nomination de James D. Graham, avec adresse professionnelle au 200, Public Square, Suite 3300, 44114 Cleveland, Ohio, Etats-Unis au mandat de gérant avec effet au 3 mai 2010 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098048/15.

(100109937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Cliffs International Lux II, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 32.871.300,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.956.

—
Par résolutions prises en date du 24 mai 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de George W. Hawk, avec adresse professionnelle au 1100, Superior Avenue, 44114 Cleveland, Ohio, Etats-Unis de son mandat de gérant avec effet au 3 mai 2010

2. nomination de James D. Graham, avec adresse professionnelle au 200, Public Square, Suite 3300, 44114 Cleveland, Ohio, Etats-Unis au mandat de gérant avec effet au 3 mai 2010 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098049/15.

(100109938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Catalyst EPF Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.750.

—
L'adresse du gérant Michael Chidiac a changé et se trouve à présent au: 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098043/11.

(100109936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Kommun Garanti Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 32.916.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2010098217/12.

(100109871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Cloverleaf International Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 85.525.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010098050/13.

(100110024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Cynara Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 148.477.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal des décisions prises par le gérant unique en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010098057/13.

(100109645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Coller Iberica I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 108.232.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010098080/13.

(100109656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

DOV PHARMACEUTICAL Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 31.901.250,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 109.600.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par le liquidateur de la société en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010098107/14.

(100109815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Clinlux S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 132.676.

Par résolutions prises en date du 13 juillet 2010, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1) renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Victor Gillen, avec adresse au 13, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- Louis-Pascal Halary, avec adresse au Maison Chista, Route d'Hasparren, 64250 Cambo-les-Bains, France
- Evelyne Halary-Batherosse, avec adresse au Maison Chista, Route d'Hasparren, 64250 Cambo-les-Bains, France

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011

2) renouvellement du mandat d'Eurofid S.à r.l. avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098075/19.

(100110655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Collection Finance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 78.222.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010098079/12.

(100110012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Comalux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.
R.C.S. Luxembourg B 146.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2010098081/10.

(100109985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

**Montnoir and Company S.A., Société Anonyme,
(anc. Montnoir and Company Holding S.A.).**

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R.C.S. Luxembourg B 17.667.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2010.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010098284/12.

(100110144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Corallia, Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 74.850.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098082/10.

(100109780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Corporate Investments S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 135.696.

Monsieur Xavier DI TUCCI a démissionné de son poste d'administrateur de la société avec effet au 20 juillet 2010.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010098083/10.

(100109660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

CPPL Lux 1, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 77.025.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010098088/13.

(100109625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Daligan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 3A, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 113.059.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010098100/10.

(100110108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Entreprise de Bois de Cheminée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 7, Am Geie Wee.
R.C.S. Luxembourg B 68.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098112/10.

(100109821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Décoman 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.175.

—

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration de la Société tenu en date du 6 mai 2010

En date du 6 mai 2010, le Conseil d'Administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de prendre note de la démission de Monsieur Frédéric CLAVIERE de son mandat d'administrateur de classe A de la Société avec effet immédiat;

- de coopter Monsieur Xavier GUERY, né le 10 juin 1967 à Le Mans, France, ayant comme adresse: 20A, avenue des Hêtres Rouges, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique, en tant que nouvel administrateur de classe A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Décoman 2 S.A.

Signature

Référence de publication: 2010098094/18.

(100109994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Finorma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 142.104.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Pour FINORMA S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy SZABO / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010098145/15.

(100110089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Fiduciaire Betzen Sàrl, Conseils Comptables et Fiscaux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6185 Gonderange, 16, rue Kriibsebaach.

R.C.S. Luxembourg B 100.504.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098141/10.

(100109629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

FMC Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 62.086.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Morgane IMGRUND.

Référence de publication: 2010098148/10.

(100109819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Spring Petroleum Investments Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 154.476.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twelfth day of July.

Before, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Spring Petroleum Investments Luxco 1 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Ms Isabelle Moy, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Said power of attorney, after having been initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

ARTICLES OF ASSOCIATION OF SPRING PETROLEUM INVESTMENTS LUXCO 2 SARL

Chapter I - Definitions

Articles of Association means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board of Managers means the board of managers of the Company appointed from time to time;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Luxembourg for normal business;

Chairman has the meaning given to it in article 12;

Class A Managers has the meaning given to it in article 9;

Class B Managers has the meaning given to it in article 9;

Class of Shares means an entire class of Shares of the Company;

Companies Act means the Luxembourg law on the commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means Spring Petroleum Investments Luxco 2 Sarl;

Financial Year has the meaning given to it in article 26;

General Meetings means the general meetings of Shareholders of the Company; General Meeting means any of them;

Laws means the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;

Legal Reserve has the meaning given to it in article 28;

Luxembourg means the Grand Duchy of Luxembourg

Managers means any member of the Board of Managers and Manager means any of them;

Secretary has the meaning given to it in article 12;

Shareholders means any person holding Shares or to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles of Association, and Shareholder means any of them;

Shares means all the issued shares from time to time in the capital of the Company;

Chapter II. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Spring Petroleum Investments Luxco 2 S.à r.l." which will be governed by the Laws and particularly by the Companies Act as well as by the Articles of Association.

The Company may be composed of one single Shareholder, owner of all the shares, or several Shareholders, but not exceeding forty (40) Shareholders.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Companies Act. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, assistance of a financial nature, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Companies Act or by the Articles of Association, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Association.

Chapter III. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) divided into 12,500 (twelve thousand five hundred) Shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

Art. 6. Shares.

Section 1: Shares

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single Shareholder, the single Shareholder may freely transfer its Shares.

When the Company is composed of several Shareholders, the Shares may be transferred freely amongst Shareholders but the shares may be transferred to non-Shareholders only with the authorisation of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 190 of the Companies Act and 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association and of the resolutions validly adopted by the Shareholder(s).

Section 2. Share premium

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Section 3. Profit Sharing

The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 28 in any year in which the General Meeting resolves to make any distribution of dividends.

Section 4. Voting rights

Each Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the Shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, by the Companies Act for any amendment of the Articles of Association.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the Shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter IV. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several Managers who need not be Shareholders themselves.

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a Board of Managers.

The Managers will be appointed, revoked and replaced by a decision of the Shareholder(s), adopted by Shareholders owning more than half of the share capital, who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s).

The Shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Companies Act to the General Meeting or to the auditor(s) are in the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the Shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) Business Days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers. Such written resolutions are deemed to be taken in Luxembourg.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the Shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this article 15 do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, Shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Association may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Companies Act, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be Shareholders themselves.

The statutory or independent auditors, if any, will be appointed by the Shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Companies Act, only be removed for serious cause.

Chapter V. - Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The Shareholder(s) shall have such powers as are vested with them pursuant to the Articles of Association and the Companies Act. The single Shareholder carries out the powers bestowed on the General Meeting.

Any regularly constituted General Meeting represents the entire body of Shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual General Meeting, to be held only in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the second (3rd) Wednesday of June at 11:00 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following Business Day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders can, instead of being passed at General Meetings, be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the General Meeting shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General Meetings, including the annual General Meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single Shareholder, the Shareholders may also meet in a General Meeting upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Association or the Companies Act, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant General Meeting. The agenda for a General Meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at any General Meeting.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any General Meeting shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Manager (s) or, in the absence of such designation, by the General Meeting.

The Chairman of the General Meeting shall appoint a secretary.

The General Meeting shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the General Meeting.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the Board of Managers of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any General Meeting other than a General meeting convened for the purpose of amending the Articles of Association of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Association, resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the Shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any General Meeting, convened in accordance with the Articles of Association or the Companies Act, for the purpose of amending the Articles of Association of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital. The nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 25. Minutes. The minutes of the General Meeting shall be signed by the Shareholders present and may be signed by any Shareholders or proxies of Shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single Shareholder shall be documented in writing and signed by the single Shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the General Meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter VI. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year (the "Financial Year").

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each Financial Year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the Shareholder(s) for approval.

Each Shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) Shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual General Meeting.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Companies Act and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholder(s) adopted by half of the Shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VIII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the Companies Act.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

Spring Petroleum Investments Luxco 1 S.à r.l.prenamed:	12,500 shares (twelve thousand)
Total:	12,500 shares (twelve thousand)

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2010.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,300.-.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at two. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

Mr Ossam Khoreibi, whose private address is in Abu Dhabi, as Class A Manager;

Jean-Christophe Dauphin, whose professional address is at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as Class B Manager; and

Mr Cédric Carnoye, whose professional address is at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as Class B Manager.

2. the registered office is established at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le douze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Spring Petroleum Investments Luxco 1 Sàrl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 65, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de commerce et de sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Isabelle Moy, Avocate, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

STATUTS DE SPRING PETROLEUM INVESTMENTS LUXCO 2 SARL

Chapitre I^{er} - Définitions

Statuts désigne les statuts de la Société, tels que modifiés le cas échéant;

Conseil de Gérance désigne le conseil de gérance de la Société, tel que nommé à la date considérée;

Jour Ouvré désigne un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) où les banques sont normalement ouvertes au Luxembourg;

Président est défini à l'article 12;

Gérants de Catégorie A est défini à l'article 9;

Gérants de Catégorie B est défini à l'article 9;

Catégorie de Parts Sociales désigne l'intégralité d'une catégorie de Parts Sociales de la Société;

Loi sur les Sociétés désigne la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales en date du 10 août 1915, telle que modifiée;

Société désigne Spring Petroleum Investments Luxco 2 Sàrl;

Exercice Social a le sens qui lui donné à l'article 26;

Assemblées Générales désigne les assemblées générales des Associés de la Société; Assemblée Générale désigne l'une d'entre elles;

Droit désigne le droit en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg;

Réserve Légale est défini à l'article 28;

Luxembourg désigne le Grand-Duché de Luxembourg;

Gérants désigne les membres du Conseil de Gérance; et Gérant désigne l'un d'entre eux;

Secrétaire est défini à l'article 12;

Associés désigne une personne détenant des Parts Sociales ou au profit de laquelle des Parts Sociales sont transférées ou émises à une date donnée (à l'exclusion de la Société) conformément aux dispositions des Statuts; et Associé désigne l'un d'entre eux;

Parts Sociales désigne l'ensemble des parts sociales émises composant le capital social de la Société à une date donnée;

Chapitre II. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1^{er}. Form, Name. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Spring Petroleum Investments Luxco 2 S.à r.l. qui sera régie par le Droit, et en particulier la Loi sur les Sociétés, et par les Statuts.

La Société peut comprendre un seul Associé, détenteur de l'intégralité des Parts Sociales ou plusieurs Associés dont le nombre est plafonné à quarante (40) Associés.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution du ou des Gérants.

La Société peut créer des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger par voie de résolution du ou des Gérants.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège de la Société ou la communication aisée entre le siège et des personnes à l'étranger, se produiront ou seront imminents, la Société pourra provisoirement transférer le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert provisoire de siège, restera une société régie par la Loi sur les Sociétés, et, sera accomplie et notifiée aux personnes intéressées par le ou les Gérants.

Art. 3. Objet social. La Société peut accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations au Luxembourg et dans des sociétés étrangères, sous quelle que forme que ce soit, ainsi qu'à l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra affecter ses fonds à la création, à la gestion, au développement de ses actifs et pourra céder ses actifs en vue de l'acquisition, l'investissement dans et la cession de tout type de biens, corporels ou incorporels, mobiliers ou immobiliers dont notamment (sans que cette liste soit exhaustive) son portefeuille de titres de quelque origine que ce soit; de la participation à la création, à l'acquisition, au développement et au contrôle de toute entreprise; de l'acquisition, par voie de prise de participation, souscription, prise ferme ou option, des titres, les céder par voie de vente, transfert, échange ou autre et les développer.

La Société peut emprunter sous toutes formes excepté sous la forme d'une offre publique, et, procéder à l'émission, dans le cadre d'un placement privé seulement, de billets, obligations, titres obligataires et tout type de titres de créance et/ou titres de participation sous forme nominative, sous réserve des restrictions de transfert. La Société peut prêter des fonds, y compris les produits d'emprunts et/ou d'émissions de titres de créances, à ses filiales ou à des sociétés affiliées.

La Société peut accorder des garanties et constituer des sûretés en faveur des tiers pour garantir ses obligations et les obligations des sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt direct ou indirect et aux sociétés qui appartiennent au même groupe de sociétés que la Société et peut apporter son assistance à ces sociétés, y compris (sans que cette liste soit exhaustive) une assistance en matière de gestion et développement de ces sociétés et de leur portefeuille, un concours financier, des prêts, avances ou garanties. La Société peut céder, créer un nantissement, un privilège ou une sûreté sur tout ou partie de ses actifs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement liées à son objet social ou qui sont utiles au développement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par résolution du ou des Associés, adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par la Loi sur les Sociétés ou par les Statuts, selon le cas, d'après l'article 29 des Statuts.

Chapitre III. Capital social et Parts sociales

Art. 5. Capital social émis. Le capital social émis de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) Parts Sociales ayant chacune une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune.

Art. 6. Parts Sociales.

Section 1: Parts Sociales

Envers la Société, chacune des Parts Sociales est indivisible.

Les codétenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un représentant unique, choisi ou non parmi eux.

En cas d'Associé unique, ce dernier peut céder librement ses Parts Sociales.

En cas de pluralité d'Associés, les Parts Sociales peuvent être librement cédées entre Associés. Cependant, les Parts Sociales pourront être cédées à des cessionnaires n'ayant pas la qualité d'Associés seulement avec l'accord des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

La cession des Parts Sociales doit être établie par acte notarié ou acte sous seing privé. Cette cession n'est opposable à la Société et aux tiers que si la Société en a reçu la notification ou qu'elle a été acceptée par la Société, en application de l'article 190 de la Loi sur les Sociétés et de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

Le fait d'être propriétaire d'une Part Sociale vaut acceptation tacite des Statuts et des résolutions valablement adoptées par le ou les Associés.

Section 2. Prime d'émission

En sus du capital social émis, un compte de prime d'émission peut être créé sur lequel seront versées les éventuelles primes d'émission payées sur les Parts Sociales en sus de leur valeur nominale. Les sommes figurant au crédit du compte de prime d'émission peuvent être utilisées pour financer les Parts Sociales que la Société souhaiterait racheter à son ou à ses Associés, pour compenser d'éventuelles pertes nettes réalisées, faire des distributions à leur profit sous forme de dividende ou affecter des sommes d'argent à la Réserve Légale.

Section 3. Partage des bénéfices

Les bénéfices que la Société peut décider de distribuer sont alloués de la manière décrite à l'article 28 au cours d'un exercice où l'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes.

Section 4. Droits de vote

Chaque Part Sociale confère une voix à son détenteur s'agissant de toutes les questions ouvertes au vote des Associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social. Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs occasions par voie de résolution du ou des Associés, adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, selon le cas, la Loi sur les Sociétés, en matière de modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. La Société ne sera pas mise en liquidation suite à l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou la survenance de tout événement comparable concernant un ou plusieurs Associés.

Chapitre IV. Gérants et Commissaires aux comptes

Art. 9. Gérants. La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants, Associés ou non.

Si la Société compte deux (2) Gérants, ils gèrent conjointement la Société.

Si la Société compte plus de deux (2) Gérants, ils constituent ensemble le Conseil de Gérance.

Les Gérants sont nommés, révoqués et remplacés par décision de l'Assemblée des Associés adoptée par les Associés détenant plus de la moitié du capital social, qui fixeront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants sont rééligibles et révocables à tout moment, y compris ad nutum, par une résolution du ou des Associés.

Le ou les Associés peuvent décider de désigner les Gérants qui ont été nommés comme des Gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou des Gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

Le ou les Associés ne prennent pas part, ni n'interviennent, dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par la Loi sur les Sociétés à l'Assemblée Générale ou au(x) commissaire(s) aux comptes sont du ressort des Gérants.

Art. 11. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le ou les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs spéciaux, ou, confier des tâches temporaires ou permanentes aux personnes ou comités choisis par leurs soins.

La Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par les signatures conjointes de deux (2) Gérants en cas de pluralité de Gérants.

Cependant, si le ou les Associés ont désigné les Gérants comme Gérants de Catégorie A ou Gérants de Catégorie B, la Société sera engagée envers les tiers seulement par les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera engagée envers les tiers par les signatures conjointes ou par la signature unique de la ou des personnes auxquelles des pouvoirs spéciaux auront été délégués par le ou les Gérants, mais seulement dans la limite de ces pouvoirs spéciaux.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. En cas de constitution d'un Conseil de Gérance, les règles suivantes s'appliquent:

Le Conseil de Gérance peut nommer un président choisi parmi ses membre (le "Président"). Il peut aussi nommer un Secrétaire (Gérant ou non) qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance (le "Secrétaire").

Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation du Président. En outre, une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée à la demande de deux (2) de ses membres.

Le Président préside chacune des réunions du Conseil de Gérance, étant précisé qu'en son absence, le Conseil de Gérance peut nommer un autre membre du Conseil de Gérance en tant que président pro tempore, par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à la réunion concernée.

Sauf en cas d'urgence ou d'accord préalable de tous les Gérants habilités à participer à la réunion, chaque réunion du Conseil de Gérance sera convoquée par voie de convocation écrite respectant un préavis minimum de trois (3) Jours Ouvrés, adressée par tout moyen de communication permettant de communiquer un texte écrit. L'avis de convocation indique la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions qui y sont portées. Chaque membre du Conseil de Gérance peut renoncer aux formalités de convocation sous réserve de justifier dûment de son accord à ce titre. Aucun avis de convocation n'est requis pour les réunions tenues aux dates, heures et lieux indiqués dans un calendrier de réunions préalablement adopté par résolution du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance sont tenues au Luxembourg ou en tout autre lieu que le Conseil de Gérance pourra déterminer à un moment donné.

Un Gérant peut se faire représenter à une réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit (transmis par tout moyen de communication permettant la communication d'un texte écrit) un autre Gérant en tant que mandataire. Un Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le quorum du Conseil de Gérance sera composé d'au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction, présents ou représentés, étant précisé que dans le cas où les Gérants sont désignés en tant que Gérants de Catégorie A ou Gérants de Catégorie B, le quorum sera réuni seulement si au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant Catégorie B sont présents.

Chaque décision sera adoptée à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à la réunion concernée.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par voie de conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant aux personnes participant à la réunion de communiquer simultanément entre eux, ce qui vaudra participation en personne à cette réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, produit les mêmes effets qu'une décision adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Cette décision peut résulter d'un seul et même document ou de plusieurs documents distincts de contenu identique, chacun étant signé par un ou plusieurs Gérants. De telles résolutions écrites sont considérées comme ayant été prises au Luxembourg.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions du ou des Gérants sont constatées dans le procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance qui sera signé par le Président de la réunion et le Secrétaire (le cas échéant). Les éventuelles procurations seront jointes au procès-verbal concerné.

Les copies ou extraits des résolutions écrites ou le procès-verbal de l'Assemblée Générale à produire en justice ou à un autre titre, sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement en cas de pluralité de Gérants.

Art. 14. Frais et Commissions de gestion. Sous réserve de l'accord du ou des Associés, le(s) Gérant(s) peuvent percevoir une commission de gestion pour l'exécution de la gestion de la Société et aussi obtenir le remboursement de tous les autres frais et dépenses, de quelque nature que ce soit, encourus par le(s) Gérant(s) dans le cadre de la gestion de la Société ou de l'accomplissement de son objet social.

Art. 15. Conflits d'intérêts. Si un Gérant de la Société a ou peut avoir un intérêt personnel dans une opération de la Société, il divulguera la nature de cet intérêt personnel aux autres Gérants et ne pourra pas délibérer ou voter sur cette opération.

En cas de Gérant unique, il suffit que les opérations entre la Société et son Gérant, ayant ainsi un intérêt contraire, soient mentionnées dans le procès-verbal.

Les paragraphes précédents du présent article 15 ne s'appliquent pas si (i) l'opération concernée est conclue aux conditions équitables de marché et (ii) entre dans le cadre du cours normal des affaires de la Société.

Aucun contrat ni aucune opération entre la Société et une quelconque autre société ou entité, ne seront affectés ou frappés d'irrégularité du seul fait qu'un ou plusieurs des Gérants ou dirigeants de la Société ont un intérêt personnel dans, ou sont administrateurs, associés, actionnaires, dirigeants ou employés de cette autre société ou entité. Toute personne liée, de la manière susmentionnée, à une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait en affaires ne pourra, au seul motif de sa position ou de son lien avec cette autre société ou entité, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir par rapport à un tel contrat ou autre affaire.

Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation. Le Gérant n'accepte, du fait de l'exercice de ses fonctions, aucune obligation personnelle au titre des engagements pris pour le compte de la Société.

Le ou les Gérants sont seulement responsables de l'exécution de leurs fonctions.

La Société doit indemniser le Gérant, dirigeant ou employé de la Société et, le cas échéant, ses héritiers, successeurs, exécuteurs et administrateurs testamentaires, eu égard aux dommages et intérêts et dépenses raisonnables qu'il a encourus dans le cadre d'une action en justice, d'un procès ou d'une procédure à laquelle il est partie du fait qu'il ait été ou qu'il soit Gérant, dirigeant ou employé de la Société, ou, à la requête de la Société, toute autre société dont la Société est un actionnaire/associé ou créancier et de laquelle celui-ci n'est pas en droit d'être indemnisé, sauf dans les affaires où un jugement définitif le déclarera responsable d'une faute lourde (gross negligence) ou d'une mauvaise gestion (misconduct). Le droit à indemnisation exposé ci-dessus n'exclut pas la mise en oeuvre d'autres droits auxquels les personnes à indemniser en vertu des Statuts peuvent prétendre.

Art. 17. Commissaires aux comptes. Sauf si la Loi sur les Sociétés prévoit que les comptes annuels statutaires et/ou comptes consolidés de la Société doivent être révisés par un réviseur d'entreprises indépendant, les opérations de la Société et sa situation financière (y compris, plus particulièrement, ses livres et comptes) peuvent et, dans les cas prévus par la loi, doivent être révisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, Associés ou non.

Les commissaires aux comptes ou réviseurs d'entreprises indépendants, le cas échéant, sont nommés par le ou les Associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment, y compris ad nutum, par résolution du ou des Associés, sauf dans les cas où, en application de la Loi sur les Sociétés, le réviseur d'entreprises n'est révocable que pour cause sérieuse.

Chapitre V. - Associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Le ou les Associés ont les pouvoirs qui leur sont conférés par les Statuts et la Loi sur les Sociétés. L'Associé unique exerce les pouvoirs incombant à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des Associés.

Art. 19. Assemblée Générale annuelle. L'Assemblée Générale annuelle, qui doit être tenue si la Société a plus de vingt-cinq (25) Associés, se réunira le deuxième (2^{ème}) mercredi du mois de juin à 11 heures.

Si ce jour est un jour où les banques ne sont pas habituellement ouvertes pour leurs activités habituelles, l'Assemblée Générale se réunira le premier Jour Ouvré qui suit.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société a plusieurs Associés, sans toutefois dépasser vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent résulter d'un seul et même document ou de plusieurs documents distincts de contenu identique, chacun étant signé par un ou plusieurs Associés. En cas d'envoi de ces résolutions écrites par le ou les Gérants aux Associés en vue de leur adoption, les Associés ont l'obligation, dans le délai de quinze (15) jours calendaires à compter de l'envoi du texte des propositions de résolutions, d'exprimer leur vote écrit en renvoyant ces résolutions par tout moyen de communication permettant de transmettre un texte écrit. Les règles de quorum et de majorité applicables à l'adoption des résolutions par l'Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à l'adoption des résolutions écrites.

Chaque Assemblée Générale, y compris l'Assemblée Générale annuelle, se tiendra au siège social de la Société ou en tout autre endroit du Luxembourg. L'Assemblée Générale pourra se tenir à l'étranger si, suivant l'appréciation du ou des Gérants dont la décision est définitive et obligatoire, un cas de force majeure l'exige.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. Sauf en cas d'Associé unique, les Associés peuvent aussi se réunir en Assemblée Générale sur convocation du ou des Gérants, ou subsidiairement, du ou des commissaire(s) aux comptes, ou encore par un groupe d'Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social conformément aux Statuts ou à la Loi sur les Sociétés

Les convocations envoyées aux Associés indiqueront le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions qui feront l'objet des délibérations. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale précise également, le cas échéant, toute proposition de modification des Statuts et, le cas échéant, inclut le texte des changements concernant l'objet social ou la forme sociale de la Société.

Chaque fois que tous les Associés sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée peut avoir lieu sans convocation préalable.

Art. 22. Présence et Représentation. Chaque Associé peut participer et prendre la parole à une Assemblée Générale.

Un Associé peut agir à l'Assemblée Générale en nommant par écrit (transmis par tout moyen de communication permettant de communiquer un texte écrit) une autre personne qui n'a pas besoin d'être Associé, en qualité de mandataire.

Art. 23. Procédure. Chaque Assemblée Générale est présidée par le Président ou une personne désignée par le ou les Gérants, ou, à défaut, par l'Assemblée Générale.

Le Président de l'Assemblée Générale nomme un Secrétaire.

L'Assemblée Générale élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'Assemblée Générale.

Le Président, le Secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment le bureau de l'Assemblée Générale.

Art. 24. Vote. Les résolutions de l'Assemblée Générale, en dehors des Assemblées Générales convoquées en vue de modifier les Statuts de la Société ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise à des règles de quorum et de majorité applicables en matière de modification des Statuts selon le cas, sont adoptées par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion (ou consultation écrite), les Associés sont convoqués (ou consultés) une deuxième fois et les résolutions sont adoptées, quel que soit le nombre d'Associés représentés, à la majorité simple des voix exprimées.

Les résolutions d'une Assemblée Générale, convoquée conformément aux Statuts ou à la Loi sur les Sociétés, aux fins de modifier les Statuts de la Société ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise à des règles de quorum et de majorité applicables en matière de modification des Statuts, sont adoptées à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. La nationalité de la Société ne peut être modifiée qu'à l'unanimité des Associés, sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés.

Art. 25. Procès-verbaux. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est signé par les Associés présents et peut être signé par les Associés ou représentants des Associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'Associé unique sont constatées par des procès-verbaux signés par l'Associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par le ou les Associés, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée Générale à produire en justice ou à un autre titre, sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement en cas de pluralité de Gérants.

Chapitre VI. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'Exercice Social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année (l'"Exercice Social").

Art. 27. Adoption des comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'Exercice Social, les comptes sont clôturés et le(s) Gérant(s) dressent un inventaire de l'actif et du passif, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément au Droit.

Les comptes annuels statutaires et/ou consolidés sont soumis à l'approbation du ou des Associés.

Chaque Associé ou son représentant peut consulter les documents financiers au siège social de la Société. Si la Société comprend plus de vingt-cinq (25) Associés, ce droit peut seulement être exercé dans les quinze (15) jours calendaires précédant la date de l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 28. Répartition des bénéfices. Le bénéfice net annuel de la Société est affecté à concurrence d'au moins cinq pour cent (5 %) à la formation ou l'alimentation de la réserve requise par la loi (la "Réserve Légale"). Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

A l'issue de l'affectation à la Réserve Légale, le ou les Associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau, des réserves distribuables ou de la prime d'émission à ou aux Associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions.

Sous réserve des conditions (le cas échéant) prescrites par la Loi sur les Sociétés et conformément aux dispositions qui précèdent, le ou les Gérants sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux Associés. Le ou les Gérants fixent le montant et la date de paiement de ces acomptes sur dividendes.

Chapitre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par résolution du ou des Associés adoptée par la moitié des Associés détenant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera conduite par le ou les Gérants ou toutes autres personnes (personnes physiques ou personnes morales) nommées par le ou les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Après avoir réglé l'ensemble des dettes et passifs de la Société (y compris les frais de liquidation), le boni net de liquidation sera distribué à ou aux Associés de sorte qu'un résultat identique à celui fixé par les règles de distribution prévues pour les versements de dividendes soit atteint sur une base globale.

Chapitre VIII. Droit applicable

Art. 30. Droit applicable. Pour toutes les questions qui ne sont pas régies par les Statuts, il est fait référence au Droit et en particulier à la Loi sur les Sociétés.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

Spring Petroleum Investments Luxco 1 S.à r.l. Susmentionnée	12.500 parts sociales; et
Total:	12.500 parts sociales;

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 Décembre 2010.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.300,-.

Assemblée Générale Constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de deux (deux). Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Mr Ossama Khoreibi, dont l'adresse privée est à Abu Dhabi, en tant que Gérant de catégorie A;

Jean-Christophe Dauphin, dont l'adresse professionnelle est au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg en tant que gérant de la Catégorie B; et

Cédric Carnoye, dont l'adresse professionnelle est au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg en tant que Gérant de la Catégorie B.

2. le siège social de la société est établi au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. MOY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2010. Relation: LAC/2010/31996. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100875/668.

(100113578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2010.

Europe Aciers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE.

R.C.S. Luxembourg B 79.628.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2010.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010098119/11.

(100110102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

FMC Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.400.000,00.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 62.086.

Auszug der Beschlussfassungen des alleingeschafters vom 22. Juli 2010

Der Alleingeschafter beschloss, die Mandate von:

- Frau Gabriele DUX, geschäftsansässig in L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg, in ihrer Funktion als Geschäftsführerin;

- Herr Khaled BAH, geschäftsansässig in, F-94832 Fresnes Cedex, Parc Médicis, 47, avenue de Pépinières, in seiner Funktion als Geschäftsführer;

- Herr Armin KARCH, geschäftsansässig in E-24042 Madrid, Canada Real de las Merinas, 7, Edificio 3 Planta 5, in seiner Funktion als Geschäftsführer;

- KPMG Audit, mit Gesellschaftssitz in L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer in ihrer Funktion als Rechnungskommissar; bis zur Abhaltung der Jahreshauptversammlung im Jahre 2011 zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22. Juli 2010.

Référence de publication: 2010098149/20.

(100109835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Fronsack Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.569.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59196 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010098151/10.

(100109846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Galactic Holdings (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 21.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 136.128.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique en date du 12 juillet 2010, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Frank Walenta de son poste de gérant B avec effet immédiat,
- de nommer en son remplacement pour une durée illimitée, M. Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem, Belgique, résidant professionnellement 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010098156/15.

(100110148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Gores Broadband (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 134.953.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique en date du 12 juillet 2010, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Frank Walenta de son poste de gérant B avec effet immédiat,
- de nommer en son remplacement pour une durée illimitée, M. Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem, Belgique, résidant professionnellement 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010098161/15.

(100110149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Global Five Media International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 137.820.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098167/10.

(100109781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Global Five Media International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 137.820.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098168/10.

(100109782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

HV. Com International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 73.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010098184/9.

(100109916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Eye 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.915.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.137.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of July,

before Us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

1. Candover 2001 GmbH & Co. KG, represented by Deutsche Candover (Managing Limited Partner) GmbH, a German investment fund having its address at Mainzer Landstrasse 46, 60325 Frankfurt am Main, Germany (hereafter "Candover 2001 GmbH & Co. KG"),

hereby represented by Maître Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2010.

2. Candover Partners Limited, a company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover Partners Limited"), acting as general partner of the following limited partnerships:

- Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund US No. 3 L.P., a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter "Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership"),

- Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter “Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership”),

hereby represented by Maître Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2010.

3. Candover Investments PLC, a public limited company existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom (hereafter “Candover Investments PLC”),

hereby represented by Maître Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2010.

4. Candover (Trustees) Limited, a company existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom, Registration number 01740547 (hereafter “Candover (Trustees) Limited”),

hereby represented by Maître Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2010.

5. Arkadien Verwaltungs KG, Stumpfe Eiche 36, D-37077 Göttingen, Germany, Registration number HRA 200154 (hereafter “Arkadien Verwaltungs KG”),

hereby represented by Maître Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2010.

6. EES Trustees International Limited As Trustee of the Candover 2001 Employee Benefit Trust, a private company existing under the laws of Jersey, having its registered office at 22nd Floor, Queensway House, Hilgrove Street, St. Helier, Jersey, JE1 1ES, Channel Islands, United Kingdom, Registration Number 18478,

hereby represented by Maître Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2010.

The said proxies, signed by the proxyholder(s) and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The shareholders have requested the undersigned notary to record that the shareholders are the shareholders of Eye 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of three million one hundred twenty-one thousand six hundred euros (EUR 3,121,600.-), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 13 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 164 of 24 January 2006, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111137 (the “Company”). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of Maître Joseph Elvinger of 27 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2118 of 27 September 2007.

The shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred ninety-three thousand nine hundred euros (EUR 793,900.-) so as to raise it from its present amount of three million one hundred twenty-one thousand six hundred euros (EUR 3,121,600.-) to three million nine hundred fifteen thousand five hundred euros (EUR 3,915,500.-).

2 To issue eleven thousand seven hundred fifty-six (11,756) new ordinary shares and twenty thousand (20,000) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new ordinary shares and redeemable preferred shares, with payment of a share premium in a total amount of one hundred eighteen million nine hundred seventy-four thousand three hundred forty-three euros (EUR 118,974,343.-), by Candover 2001 GmbH & Co. KG; Candover Partners Limited, in the name and on behalf of Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership; Candover Investment plc; EES Trustees International Limited As Trustee of Candover 2001 Employee Benefit Trust; and Arkadien Verwaltungs KG, and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred ninety-three thousand nine hundred euros (EUR 793,900.-) so as to raise it from its present amount of three million one hundred twenty-one thousand six hundred euros (EUR 3,121,600.-) to three million nine hundred fifteen thousand five hundred euros (EUR 3,915,500.-).

Second resolution

The shareholders resolved to issue eleven thousand seven hundred fifty-six (11,756) new ordinary shares and twenty thousand (20,000) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

1. Candover 2001 GmbH & Co. KG declared to subscribe two hundred fifty-four (254) new ordinary shares and four hundred thirty-two (432) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and to make payment in full of such shares for an aggregate amount of two million five hundred eighty-four thousand nine hundred fifty-one euros (EUR 2,584,951), including a share premium in the aggregate amount of two million five hundred sixty-seven thousand eight hundred one euros (EUR 2,567,801.-), by a contribution in kind consisting of shares in Green Flash S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Green Flash S.A.") and a claim.

2. Candover Partners Limited declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership, and Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership nine thousand nine hundred thirteen (9,913) new ordinary shares and sixteen thousand eight hundred sixty-four (16,864) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and to make payment in full of such shares for an aggregate amount of one hundred million nine hundred eighty-seven thousand six hundred sixty euros (EUR 100,987,660.-), including a share premium in the aggregate amount of one hundred million three hundred eighteen thousand two hundred thirty-five euros (EUR 100,318,235), by a contribution in kind consisting of shares in Green Flash S.A. and a claim.

	Number of ordinary shares	Number of redeemable preferred shares	Contributed A shares	Contributed claim	Share premium	Total subscription price
Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership . . .	1,418	2,412	35,438	4,532,871.-	14,344,633.-	14,440,383.-
Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership . . .	603	1,026	15,073	1,927,995.-	6,101,297.-	6,142,022.-
Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership . . .	1,931	3,286	48,277	6,175,138.-	19,541,731.-	19,672,156.-
Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership . . .	191	324	4,772	610,301.-	1,931,363.-	1,944,238.-
Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership . . .	134	228	3,362	429,984.-	1,360,754.-	1,369,804.-
Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership . . .	1,048	1,782	26,188	3,349,718.-	10,600,462.-	10,671,212.-
Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership . . .	1,830	3,114	45,762	5,853,340.-	18,523,407.-	18,647,007.-
Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership . . .	1,154	1,962	28,845	3,689,544.-	11,675,900.-	11,753,800.-
Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership . . .	650	1,106	16,262	2,080,113.-	6,582,726.-	6,626,626.-
Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership . . .	184	314	4,607	589,267.-	1,864,779.-	1,877,229.-
Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership . . .	770	1,310	19,248	2,461,993.-	7,791,183.-	7,843,183.-

3. Candover Investments PLC declared to subscribe one thousand three hundred one (1,301) new ordinary shares and two thousand two hundred fourteen (2,214) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and to make payment in full of such shares for an aggregate amount of thirteen million two hundred fifty-six thousand one hundred sixty-seven euros (EUR 13,256,167.-), including a share premium in the aggregate amount of thirteen million one hundred sixty-eight thousand two hundred ninety-two euros (EUR 13,168,292.-), by a contribution in kind consisting of shares in Green Flash S.A. and a claim.

4. EES Trustees International Limited As Trustee of Candover 2001 Employee Benefit Trust declared to subscribe eighty-one (81) new ordinary shares and one hundred thirty-eight (138) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and to make payment in full of such shares for an aggregate amount of eight hundred twenty-eight thousand five hundred eighty-two euros (EUR 828,582.-), including a share premium in the aggregate amount of eight hundred twenty-three thousand one hundred seven euros (EUR 823,107.-), by a contribution in kind consisting of shares in Green Flash S.A. and a claim.

5. Arkadien Verwaltungs KG declared to subscribe two hundred seven (207) new ordinary shares and three hundred fifty-two (352) new redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and to make payment in full of such shares for an aggregate amount of two million one hundred ten thousand eight hundred eighty-three euros (EUR 2,110,883.-), including a share premium in the aggregate amount of two million ninety-six thousand nine hundred eight euros (EUR 2,096,908.-), by a contribution in kind consisting of shares in Green Flash S.A. and a claim.

Candover 2001 GmbH & Co. KG, Candover Partners Limited, Candover Investments PLC, EES Trustees International Limited As Trustee of Candover 2001 Employee Benefit Trust and Arkadien Verwaltungs KG shall be hereafter referred to as the “Subscribers” and their contributions shall collectively be referred to as the “Contributions”.

The Contributions represent a value in aggregate amount of one hundred nineteen million seven hundred sixty-eight thousand two hundred forty-three euros (EUR 119,768,243.-).

Proof of the ownership by the Subscribers of the Contributions has been given to the undersigned notary.

The Subscribers declared that the Contributions are free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contributions to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contributions to the Company.

The Subscribers further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contributions are described and valued (the “Report”), which Report after having been signed *ne varietur* by the proxy holder (s) and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

The conclusion of the Report reads as follows:

“Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the eleven thousand seven hundred fifty-six (11,756) ordinary shares and twenty thousand (20,000) redeemable preferred shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each to be issued by the Company, plus a share premium in a total amount of one hundred eighteen million nine hundred seventy-four thousand three hundred forty-three euros (EUR 118,974,343.-).”

Third resolution

The shareholders resolved to accept the above subscriptions and payments and further resolved to allot the new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **Art. 5. Corporate Capital.** The Company’s capital is set at three million nine hundred fifteen thousand five hundred euros (EUR 3,915,500.-) divided into thirty-two thousand six hundred twenty (32,620) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) and one hundred twenty-four thousand (124,000) redeemable preferred shares (the “Redeemable Preferred Shares”), each with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-).”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is(are) known to the undersigned notary by his(their) surname, first name, civil status and residence, such person(s) signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quinze juillet,

Par-devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1. Candover 2001 GmbH & Co. KG, représentée par Deutsche Candover (Managing Limited Partner) GmbH, un fonds d'investissement allemand ayant son adresse à Mainzer Landstrasse 46, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne (ci-après «Candover 2001 GmbH & Co. KG»),

représentée aux fins des présentes par Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 12 juillet 2010;

2. Candover Partners Limited, une société régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover Partners Limited»), agissant en tant que general partner des limited partnerships suivants:

- Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership»),

- Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership, un limited partnership régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership»),

représentée aux fins des présentes par Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 12 juillet 2010;

3. Candover Investments PLC, une public limited company régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni (ci-après «Candover Investments PLC»),

représentée aux fins des présentes par Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 12 juillet 2010;

4. Candover (Trustees) Limited, une société régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, Royaume-Uni, numéro de registre 01740547 (ci-après «Candover (Trustees) Limited»),

représentée aux fins des présentes par Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 12 juillet 2010;

5. Arkadien Verwaltungs KG, ayant son siège social à Stumpfe Eiche 36, D-37077 Göttingen, Allemagne, numéro de Registre HRA 200154 (ci-après «Arkadien Verwaltungs KG»),

représentée aux fins des présentes par Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 12 juillet 2010;

6. EES Trustees International Limited As Trustee of the Candover 2001 Employee Benefit Trust, une private company régie par les lois de Jersey, ayant son siège social à 22nd Floor, Queensway House, Hilgrove Street, St. Helier, Jersey, JE1 1ES, Channel Islands, Royaume-Uni, numéro de Registre 18478,

représentée aux fins des présentes par Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 12 juillet 2010.

Les prédites procurations, signées par le(s) mandataire(s) et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes.

Les associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les associés sont les associés d'Eye 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trois millions cent vingt et un mille six cents euros (EUR 3.121.600,-), dont le siège social est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 13 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 164 du 24 janvier 2006, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 111137 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Joseph Elvinger en date du 27 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2118 du 27 septembre 2007.

Les associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de sept cent quatre-vingt-treize mille trois cents euros (EUR 793.300,-) pour le porter de son montant actuel de trois millions cent vingt et un mille six cents euros (EUR 3.121.600,-) à trois millions neuf cent quinze mille cinq cents euros (EUR 3.915.500,-).

2 Émission de onze mille sept cent cinquante-six (11.756) nouvelles parts sociales ordinaires et vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales préférentielles rachetables d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales ordinaires et parts sociales préférentielles rachetables, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent dix-huit millions neuf cent soixante-quatorze mille trois cent quarante-trois euros (EUR 118.974.343,-) par Candover 2001 GmbH & Co. KG; Candover Partners Limited, au nom et pour le compte de Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership; Candover Investment plc; EES Trustees International Limited As Trustee of Candover 2001 Employee Benefit Trust; et Arkadien Verwaltungs KG, et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associé ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de sept cent quatre-vingt-treize mille trois cents euros (EUR 793.300,-) pour le porter de son montant actuel de trois millions cent vingt et un mille six cents euros (EUR 3.121.600,-) à trois millions neuf cent quinze mille cinq cents euros (EUR 3.915.500,-).

Deuxième résolution

Les associés ont décidé d'émettre onze mille sept cent cinquante-six (11.756) nouvelles parts sociales ordinaires et vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales préférentielles rachetables d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

1. Candover 2001 GmbH & Co. KG a déclaré souscrire deux cent cinquante-quatre (254) nouvelles parts sociales ordinaires et quatre cent trente-deux (432) nouvelles parts sociales préférentielles rachetables ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales pour un montant total de deux millions

cinq cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent cinquante et un euros (EUR 2.584.951,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de deux millions cinq cent soixante-sept mille huit cent un euros (EUR 2.567.801,-), par un apport en nature consistant en actions de Green Flash S.A., une société anonyme régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg («Green Flash S.A.») et une créance.

2. Candover Partners Limited a déclaré souscrire au nom et pour le compte de Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership, Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership, Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership, et Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership neuf mille neuf cent treize (9.913) nouvelles parts sociales ordinaires et seize mille huit cent soixante-quatre (16.864) nouvelles parts préférentielles rachetables ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales pour un montant total de cent millions neuf cent quatre-vingt-sept mille six cent soixante euros (EUR 100.987.660,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de cent millions trois cent dix-huit mille deux cent trente-cinq euros (EUR 100.318.235,-), par un apport en nature consistant en actions de Green Flash S.A. et une créance.

	Nombre de parts sociales ordinaires	Nombre de parts sociales préférentielles rachetables	Actions de catégorie A apportées	Créance apportée	Prime d'émission	Prix total de souscription
Candover 2001 Fund UK No. 1 Limited Partnership . . .	1.418	2.412	35.438	4.532.871,-	14.344.633,-	14.440.383,-
Candover 2001 Fund UK No. 2 Limited Partnership . . .	603	1.026	15.073	1.927.995,-	6.101.297,-	6.142.022,-
Candover 2001 Fund UK No. 3 Limited Partnership . . .	1.931	3.286	48.277	6.175.138,-	19.541.731,-	19.672.156,-
Candover 2001 Fund UK No. 4 Limited Partnership . . .	191	324	4.772	610.301,-	1.931.363,-	1.944.238,-
Candover 2001 Fund UK No. 5 Limited Partnership . . .	134	228	3.362	429.984,-	1.360.754,-	1.369.804,-
Candover 2001 Fund UK No. 6 Limited Partnership . . .	1.048	1.782	26.188	3.349.718,-	10.600.462,-	10.671.212,-
Candover 2001 Fund US No. 1 Limited Partnership . . .	1.830	3.114	45.762	5.853.340,-	18.523.407,-	18.647.007,-
Candover 2001 Fund US No. 2 Limited Partnership . . .	1.154	1.962	28.845	3.689.544,-	11.675.900,-	11.753.800,-
Candover 2001 Fund US No. 3 Limited Partnership . . .	650	1.106	16.262	2.080.113,-	6.582.726,-	6.626.626,-
Candover 2001 Fund US No. 4 Limited Partnership . . .	184	314	4.607	589.267,-	1.864.779,-	1.877.229,-
Candover 2001 Fund US No. 5 Limited Partnership . . .	770	1.310	19.248	2.461.993,-	7.791.183,-	7.843.183,-

3. Candover Investments PLC a déclaré souscrire mille trois cent une (1.301) nouvelles parts sociales ordinaires et deux mille deux cent quatorze (2.214) nouvelles parts sociales préférentielles rachetables ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales pour un montant total de treize millions deux cent cinquante-six mille cent soixante-sept euros (EUR 13.256.167,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de treize millions cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-douze euros (EUR 13.168.292,-), par un apport en nature consistant en actions de Green Flash S.A. et une créance.

4. EES Trustees International Limited As Trustee of Candover 2001 Employee Benefit Trust a déclaré souscrire quatre-vingt-une (81) nouvelles parts sociales ordinaires et cent trente-huit (138) nouvelles parts sociales préférentielles rachetables ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales pour un montant total de huit cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 828.582,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de huit cent vingt-trois mille cent sept euros (EUR 823.107,-), par un apport en nature consistant en actions de Green Flash S.A. et une créance.

5. Arkadien Verwaltungs KG a déclaré souscrire deux cent sept (207) nouvelles parts sociales ordinaires et trois cent cinquante-deux (352) nouvelles parts sociales préférentielles rachetables ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales pour un montant total de deux millions cent dix mille huit cent quatre-vingt-trois euros (EUR 2.110.883,-), incluant une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre-

vingt-seize mille neuf cent huit euros (EUR 2.096.908,-), par un apport en nature consistant en actions de Green Flash S.A. et une créance.

Candover 2001 GmbH & Co. KG, Candover Partners Limited, Candover Investments PLC, EES Trustees International Limited As Trustee of Candover 2001 Employee Benefit Trust et Arkadien Verwaltungs KG seront ci-après mentionnés comme les «Souscripteurs» et leurs apports seront collectivement mentionnés comme les «Apports».

Les Apports représentent un montant total de cent dix-neuf millions sept cent soixante-huit mille deux cent quarante-trois euros (EUR 119.768.243,-).

La preuve par les Souscripteurs de la propriété des Apports a été rapportée au notaire soussigné.

Les Souscripteurs ont déclaré que les Apports sont libres de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert des Apports à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des Apports à la Société.

Les Souscripteurs ont déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel les Apports sont décrits et évalués (le «Rapport»), lequel Rapport après avoir été signé ne varietur par le(s) mandataire(s) et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale des apports en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des onze mille sept cinquante-six (11.756) parts sociales ordinaires et vingt mille (20.000) parts sociales préférentielles rachetables d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à émettre par la Société avec une prime d'émission d'un montant total de cent dix-huit millions neuf cent soixante-quatorze mille trois cent quarante-trois euros (EUR 118.974.343,-).

Troisième résolution

Les associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital de la société est fixé à trois millions neuf cent quinze mille cinq cents euros (EUR 3.915.500,-) divisé en trente-deux mille six cent vingt (32.620) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et cent vingt-quatre mille (124.000) parts sociales préférentielles rachetables (les «Parts Sociales Préférentielles Rachetables»), ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-)».

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au(x) comparant(s) connu(s) du notaire soussigné par ses(leur) nom, prénom usuel, état et demeure, il(s) a(ont) signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: A. Molitor, E. Sheridan, R. Archbold, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 16 juillet 2010. Relation: RED/2010/945. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 22 juillet 2010.

Référence de publication: 2010100663/430.

(100113115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2010.

Immobilière Générale des Pays Bas S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 70.074.

Le siège social de la société IMMOBILIERE GENERALE DES PAYS-BAS S.A., RCS Luxembourg B 70074 (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur), a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2010.

FELTEN & ASSOCIES

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010098199/13.

(100109927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Mondi Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.050,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 58.463.

Par résolutions signées en date du 30 juin 2010, l'associé unique a décidé:

1. de renouveler le mandat des gérants suivants:

- Anthony Richard Attwood, avec adresse au 96, Rue Principale L-6990 Rameldange
- David Edwin Fisher, avec adresse au 39, Rue des Genêts, L-8131 Bridel
- Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- James Paterson, avec adresse au Aviator Park, Station Road, KT15 2PG Addlestone, Surrey, Royaume-Uni

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

2. de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., avec siège social au 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098262/21.

(100110658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Idea AI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Référence de publication: 2010098189/10.

(100109733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 138.739.

DISSOLUTION

In the year two thousand ten,

on the fifteenth of July.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mr Jean-Paul Schaul, manager, 5, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

acting as a special proxy holder of:

VALARTIS GROUP AG, a Swiss public limited company, whose registered office is at Blegistraße 11 A, CH-6340 Baar ZG, Switzerland,

here after referred to as "the principal",

by virtue of a proxy given in Baar (Switzerland), on 7 July 2010,

which proxy, after having been signed " ne varietur " by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The same proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company "Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", established and having its registered office at Aérogolf Centre, 1 A , rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 138 739, has been incorporated under Luxembourg Law, pursuant to a notarial deed enacted through the undersigned notary, on 15 May 2008, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1531 of 20 June 2008, page 73 442.

The Articles of Association of said company have not been amended since.

II.- That the subscribed capital of the company is fixed at ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE THOUSAND EURO (125.000.- EUR) divided into ONE THOUSAND (1.000) shares of ONE HUNDRED TWENTY FIVE EURO (125.- EUR) each, fully paid up.

III.- That the principal is the sole owner of all one thousand (1.000) the shares of said company.

IV.- That the principal, being sole partner of the company "Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l." has decided to proceed immediately to the dissolution of said company.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation and the un-audited report, taking into account the period starting on January the first two thousand ten and ending on the day of the liquidation of the company "Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.", prementioned.

VI.- That the principal, in its activity as liquidator of the company, declares that the business activity of the company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VII.- That the principal fully grants discharge to the current managers of the dissolved company, for the due performance of their duties up to this date.

VIII.- That the shareholder's register of the dissolved company "Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.", is cancelled.

IX.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at 5, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix,

le quinze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Monsieur Jean-Paul Schaul, manager, 5, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

VALARTIS GROUP AG, une société anonyme de droit suisse, avec siège social à Blegistraße 11 A, CH-6340 Baar ZG, Suisse,

ci-après dénommé(e): «le mandant»,

en vertu d'une procuration lui donnée à Baar (Suisse), le 7 juillet 2010,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société «Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à Aérogolf Centre, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 138 739 a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du 15 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1531 du 20 juin 2008, page 73442.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la société est fixé à CENT VINGT- CINQ MILLE EUROS (125.000.- EUR) divisé en MILLE (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de CENT-VINGT CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les mille (1.000) parts sociales de ladite société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la société «Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.» a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière et le rapport sur les comptes non-audités pour la période allant du premier janvier deux mille neuf jusqu'à la date de liquidation de la société «Valartis Alternative Investment Management Company S.à r.l.», prédésignée.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la société, déclare que l'activité de la société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à la gérante de la société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que le registre des associés de la société dissoute «Valartis Alternative Management Company S.à r.l.» est annulé.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au 5, avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.P. SCHAUL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 juillet 2010. Relation: EAC/2010/8794. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010099371/99.

(100111351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Imprimerie Albert LUX s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 13, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 61.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098190/10.

(100109630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Ingersoll-Rand Worldwide Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.900.

Merci de prendre note que l'adresse professionnelle de Mr. Caremans Olivier a changée elle est la suivante:

- 6 Lenneke Marelaan, Alma Court Building, 1932 St-Stevens-Woluwe, Belgique;

Merci de prendre note que l'adresse professionnelle de Mr. Kurland Lawrence a changée elle est la suivante:

- 1 Centennial Avenue, 08855 Piscataway, NJ, Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22.07.2010.

Référence de publication: 2010098193/13.

(100110652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Ingersoll-Rand Lux Roza, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 90.093.

Merci de prendre note que l'adresse professionnelle de Mr. Caremans Olivier a changée elle est la suivante:

- 6 Lenneke Marelaan, Alma Court Building, 1932 St-Stevens-Woluwe, Belgique;

Merci de prendre note que l'adresse professionnelle de Mr. Kurland Lawrence a changée elle est la suivante:

- 1 Centennial Avenue, 08855 Piscataway, NJ, Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 22.07.2010.

Référence de publication: 2010098200/13.

(100110633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

SL II NXP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 154.550.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-first of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

SLTI II Cayman NXP, L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-45789, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114, Cayman Islands, here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal,

and

SLP II Cayman NXP, Ltd, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number WK-45790, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114, Cayman Islands, here represented by Régis Galiotto, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal,

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "SL II NXP S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular and without limitation enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by:

- 125,000 class A ordinary shares (the "A Shares"),
- 125,000 class B ordinary shares (the "B Shares"),
- 125,000 class C ordinary shares (the "C Shares"), and
- 125,000 class D ordinary shares (the "D Shares"),
- 125,000 class E ordinary shares (the "E Shares"),
- 125,000 class F ordinary shares (the "F Shares"),
- 125,000 class G ordinary shares (the "G Shares"),
- 125,000 class H ordinary shares (the "H Shares"),
- 125,000 class I ordinary shares (the "I Shares"), and
- 125,000 class J ordinary shares (the "J Shares"),

each having a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) and the rights and obligations as set out in these Articles, (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set out by the Law.

5.3 The share capital of the Company may be reduced exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more classes of Shares (an "Share Redemption") in the following order:

- the J Shares;
- the I Shares;
- the H Shares;
- the G Shares;
- the F Shares;
- the E Shares;
- the D Shares;
- the C Shares;
- the B Shares; and
- the A Shares.

5.4 Upon an Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Redemption Price for each Redeemed Share.

5.5 In these Articles:

"Interim Accounts" are management accounts of the Company;

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction, the legal reserve reduction and any share premium relating to the class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

Available Amount = (W + X + Y) - Z where W, X, Y and Z are the following amounts taken from the Interim Accounts without double counting:

"W" means the net profits of the Company including carried forward profits less any losses of the Company including carried forward losses;

"X" means any freely distributable share premium and other freely distributable reserves of the Company other than any premia included in Y and, for the avoidance of doubt, other than any share premium which only relates to shares other than the Redeemed Shares;

"Y" means the amount of the share capital reduction, the legal reserve reduction and of any share premium relating to the Redeemed Shares;

"Z" means any sums to be placed into or retained in a non-distributable reserve pursuant to the requirements of law or these Articles;

"Total Redemption Amount" is such amount as is determined by resolution of the Board of Managers and approved by general meeting of the Shareholders, not exceeding the Available Amount;

"Redemption Price" equals the Total Redemption Amount divided by the total number of Redeemed Shares.

5.6 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholders.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the general meeting of Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The managers need not be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate his / its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose, if they think it is appropriate, that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above and in accordance with the following provisions:

(a) First, the holders of A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of F Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of G Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of H Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of I Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pari passu basis between the holders of the class of Shares.

(b) After the distribution set out under (a) above, all remaining income available for further distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of J Shares (or if the J Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the I Shares; or if the I Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the H Shares; or if the H Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the G Shares; or if the G Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the F Shares; or if the F Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the E Shares; or if the E Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the D Shares; or if the D Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the C Shares; or if the C Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the B Shares; or if the B Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the class of Shares.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law - Interpretation

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

18. Art. 18. Interprétation. In these Articles:

18.1 a reference to:

one gender shall include each gender;

(a) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(b) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(c) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof;

18.2 general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words; and

18.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

SLP II Cayman NXP, Ltd	124,463 A Shares
	124,463 B Shares
	124,463 C Shares
	124,463 D Shares
	124,463 E Shares
	124,462 F Shares
	124,462 G Shares
	124,462 H Shares
	124,462 I Shares
	124,462 J Shares
SLTI II Cayman NXP, L.P.	537 A Shares
	537 B Shares
	537 C Shares
	537 D Shares
	537 E Shares
	538 F Shares
	538 G Shares
	538 H Shares
	538 I Shares
	538 J Shares
Total:	1,250,000 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, SLTI II Cayman NXP, L.P. and SLP II Cayman NXP, Ltd, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Wolfgang Zettel, with address at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, born on 15 November 1962 in Konstanz, Germany;

- Stefan Lambert, with address at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, born on 8 January 1964 in Trier, Germany;

- Jacqueline Bethia Petts, with address at Broadbent House, 65 Grosvenor Street, London W1K 3JH, UK, born on 6 June 1978, in Kuwait City, Kuwait;

- James Alan Davidson, with address at 2775 Sand Hill Road, Suite 100, Menlo Park, CA 94025, USA, born on 7 August 1959 in Nebraska, USA;

- Alan Karl Austin, with address at 2775 Sand Hill Road, Suite 100, Menlo Park, CA 94025, USA, born on 15 December 1948 in Iowa, USA.

2) The Company shall have its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-et-un juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

SLTI II Cayman NXP, L.P., un "limited partnership" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation WK-45789, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114, Cayman Islands, représenté par Régis Galiotto, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

et

SLP II Cayman NXP, Ltd, une "limited company" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation WK-45790, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-114, Cayman Islands, représenté par Régis Galiotto, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ces procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire soussigné, resteront attachées au présent acte pour être enregistré avec les autorités compétentes.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «SL II NXP S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-dessous) ou le Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier et sans limitation, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts sociales

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 €) représenté par:

- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales A");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales B");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales C");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales D");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales E");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales F");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales G");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales H");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales I");
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie J (les "Parts Sociales J");

5.2 ayant chacune une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0.01) chacune et les droits et obligations tels que décrits dans ces Statuts (ensemble les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.3 La Société peut procéder au rachat des ses propres Parts Sociales dans les limites de la Loi.

5.4 Le capital social de la Société pourra être uniquement réduit par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les Parts Sociales émises d'une ou plusieurs catégories de Parts Sociales (un "Rachat de Parts Sociales") dans l'ordre suivant:

- les Parts Sociales J;
- les Parts Sociales I;
- les Parts Sociales H;
- les Parts Sociales G;
- les Parts Sociales F;
- les Parts Sociales E;
- les Parts Sociales D;
- les Parts Sociales C;
- les Parts Sociales B;
- les Parts Sociales A.

5.5 Au moment où un Rachat de Parts Sociales devient effectif, les détenteurs des Parts Sociales qui sont rachetées par la Société dans le cadre du Rachat de Parts Sociales (les "Parts Sociales Rachetées") recevront en paiement le Prix de Rachat pour chaque Part Sociale Rachetée.

5.6 Dans les présents Statuts:

"Comptes Intérimaires" sont les comptes de gestion de la Société;

"Montant Disponible" signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) dans la mesure où les Associés auraient eu droit à des distributions de dividendes suivant les Statuts, augmentés de (i) toutes réserves distribuables (y compris pour éviter tout doute la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant par tout montant de la réduction de capital social, de la réduction de la réserve légale et de toute prime d'émission liés à la catégorie de Parts Sociales devant être rachetées/annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes devant être mises en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois tel qu'établi dans les Comptes Intérimaires (pour éviter tout doute, sans double comptage), pour que:

Montant Disponible = $(W+X+Y) - Z$ et W, X, Y et Z sont les montants suivants pris des Comptes Intérimaires sans double comptage:

"W" signifie les bénéfices nets de la Société y compris les bénéfices reportés soustraits toutes pertes de la Société y compris les pertes reportées;

"X" signifie toute prime d'émission librement distribuable et toute autres réserves librement distribuables de la Société autre que tous premia inclus dans Y, et, pour éviter tout doute, autre que toute prime d'émission liée uniquement aux parts sociales autres que les Parts Sociales Rachetées;

"Y" signifie le montant de la réduction du capital social, de la réduction de la réserve légale et de la prime d'émission concernant les Parts Sociales Rachetées;

"Z" signifie toutes sommes qui doivent être placées dans ou retenues sur une réserve non-distribuable en vertu des exigences légales ou des présents Statuts;

"Montant Total de Rachat" est le montant déterminé par les résolutions du Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés, et n'excédant pas le Montant Disponible;

"Prix de Rachat" équivaut au Montant Total de Rachat divisé par le nombre de Parts Sociales Rachetées.

5.7 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des Associé(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du Conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer, si il le considère approprié, que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus et conformément aux dispositions suivantes:

(d) Premièrement, les détenteurs des Parts Sociales A auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales B auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales C auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales D auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales E auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales F auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales G auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales H auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs des Parts Sociales I auront le droit de recevoir, au pro rata, une dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Pour éviter tout doute, les paiements à effectuer en vertu de (a) devront être effectués sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales.

(e) Suite à la distribution décrite au (a) ci-dessus, tous les revenus restants disponibles pour une distribution supplémentaire ("Excès") dans la Société, s'il y en a, devront être payés aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J (ou si les Parts Sociales de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I; ou si les Parts Sociales de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B; ou si les Parts Sociales de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A).

Pour éviter tout doute, les paiements effectués en vertu du (b) devront être effectués sur une base pari passu entre les détenteurs des Catégories de Parts Sociales.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable - Interprétation

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

18. Art. 18. Interprétation. Dans ces Statuts:

18.1 une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

18.2 on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.3 les titres dans ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

SLP II Cayman NXP, Ltd	124.463 Parts Sociales A
	124.463 Parts Sociales B
	124.463 Parts Sociales C
	124.463 Parts Sociales D
	124.463 Parts Sociales E
	124.462 Parts Sociales F
	124.462 Parts Sociales G
	124.462 Parts Sociales H
	124.462 Parts Sociales I
	124.462 Parts Sociales J
SLTI II Cayman NXP, L.P.	537 Parts Sociales A
	537 Parts Sociales B
	537 Parts Sociales C
	537 Parts Sociales D
	537 Parts Sociales E
	538 Parts Sociales F
	538 Parts Sociales G
	538 Parts Sociales H
	538 Parts Sociales I
	538 Parts Sociales J
	<hr/>
Total:	1.250.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes précitées, SLTI II Cayman NXP, L.P. et SLP II Cayman NXP, Ltd, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1 - Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Wolfgang Zettel, résidant au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, né le 15 novembre 1962 à Konstanz, Allemagne;

- Stefan Lambert, résidant au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, né le 8 janvier 1964 à Trèves, Allemagne;

- Jacqueline Bethia Petts, dont l'adresse est à Broadbent House, 65 Grosvenor Street, Londres W1K 3JH, UK, née le 6 juin 1978, à Kuwait City, Koweït;

- James Alan Davidson, dont l'adresse est à 2775 Sand Hill Road, Suite 100, Menlo Park, CA 94025, USA, né le 7 août 1959 dans le Nebraska, USA;

- Alan Karl Austin, dont l'adresse est à 2775 Sand Hill Road, Suite 100, Menlo Park, CA 94025, USA, né le 15 décembre 1948 dans l'Iowa, USA.

2 - Le siège social de la Société est établi au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 juillet 2010. Relation: lac/2010/32858. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010103966/651.

(100116641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Interma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 44.778.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010098202/10.

(100109784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Intuitiv S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 133.872.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal des décisions prises par l'administrateur unique en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010098203/13.

(100109646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Jackson, Jones & Cie S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 118.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010098206/9.

(100110142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.
